

Montréal, le 7 octobre 2015

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Louise Tremblay
MILLER, THOMSON
1000, rue de la Gauchetière ouest, bureau 3700
Montréal (Québec) H3B 4W5

**Objet : Demande amendée relative à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, à la fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour les années témoins 2016 et 2017, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2016
Dossier de la Régie : R-3924-2015**

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint la demande renseignements n° 5 que la Régie adresse à Gazifère dans le cadre de la phase 3 du dossier mentionné en rubrique.

Nous vous saurions gré de nous transmettre les réponses à cette demande de renseignements **d'ici le 21 octobre 2015 à 12 h.**

Par ailleurs, en réponse à la question 20.2 de la demande de renseignements n° 2 de la Régie (pièce B-0252), Gazifère s'engage à procéder au dépôt, au plus tard au 30 octobre 2015, de l'ensemble des pièces révisées à la suite du changement de la méthodologie utilisée pour déterminer un taux prévisionnel à long terme pour une durée autre que 10 ans.

Compte tenu que l'audience relative à la phase 3 du présent dossier débute le 2 novembre 2015 et afin de permettre à la Régie et aux intervenants de s'y préparer adéquatement, la Régie demande à Gazifère de déposer ces pièces au plus tard le **26 octobre 2015**.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml